

VOS COMMUNES

CHOMÉRAC

Le maire réagit sur l'abandon du projet de piste de BMX

C'est à proximité du stade de rugby Stéphane Valette, quartier du Vernas, que devait se construire la piste de BMX. Face à l'abandon de ce projet, le maire, François Arsac, réagit.

Suite à l'article du *Dauphiné Libéré* paru le samedi 27 février au sujet de l'abandon du projet de piste de BMX et à la réaction du syndicat agricole la Confédération paysanne (*Le Dauphiné Libéré* du 1^{er} mars), le maire, François Arsac, a souhaité effectuer une mise au point. « Ce projet initié en 2016 par la municipalité devait être réalisé avant septembre 2021 pour permettre à l'association de débuter son activité », dit-il. Il était d'envergure et bien évidemment permettait à la jeunesse une pratique spécifique du vélo. Une parcelle supérieure à un hectare et propriété de la commune située au Vernas a été modifiée en zone de loisir (NL) sur le Plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre d'accueillir la piste nationale de BMX. La surface de 1 752 m², objet du litige, est bien en zone NL et non agricole mais fait l'objet d'un bail rural entre une agricultrice et la com-



C'est à proximité du stade de rugby Stéphane Valette, quartier du Vernas, que devait se construire la piste de BMX. Photo Le DL/Le Dauphiné Libéré

mune. »

« Le montant du projet était de 421 852,60 euros HT »

Et de poursuivre : « Les rencontres avec cette dernière et la Safer laissaient entrevoir une solution à l'amiable où chacun s'y retrouvait, explique-t-il. L'entrée

dans la négociation de la Confédération paysanne a bloqué cette solution et le courrier de l'agricultrice du 24 février confirmait leur position selon laquelle les 1752 m² d'épeautre semés devaient être prélevés, mettant du coup en situation de fragilité les subventions obtenues, le démarrage des travaux étant repoussé après le mois de septembre. Je

rappelle que le montant du projet était de 421 852,60 euros HT, dont 141 000 euros de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 70 500 euros de la Région et nous attendions une subvention de l'Agence nationale du sport. L'autofinancement de la commune restait inférieur à 200 000 euros pour un équipement d'envergure national qui

aurait permis un certain rayonnement de la commune dans ce sport olympique. »

Un projet de cuisine centrale favorisant les circuits-courts

« Je rappelle, pour répondre à la Confédération paysanne, que la municipalité dans son PLU datant de 2019 a augmenté les terres agricoles de 189,04 hectares passant de 792,72 à 981,76. D'autre part, je suis le premier maire à avoir interpellé concrètement la Compagnie nationale du Rhône (CNR), le Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement (SDEA) et le Département sur la vétusté du réseau d'irrigation et, par conséquent, sa nécessaire rénovation pour permettre aux agriculteurs du bassin de la Payre de cultiver en toute sécurité. Je suis le président de la communauté d'agglomération qui, avec le maire de Privas, initions un projet de cuisine centrale favorisant les circuits courts pour que nos enfants et nos séniors aient des repas de qualité. L'agriculture est et restera un enjeu majeur de notre territoire dans mon action quotidienne d'élu », conclut l'édile.